



Honoraires d'Avocats en Mairie

Par **monopoly**, le **18/10/2016** à **23:02**

Bonjour,

Je voulais savoir si les Avocats étaient payés par l'Etat ou renseignaient les gens gracieusement lorsqu'on s'adressait à un Avocat en Mairie ou au Tribunal.

Bonne réception

Par **Tisuisse**, le **19/10/2016** à **08:57**

Bonjour,

Pour les consultations juridiques faites par les avocats en mairie, le coût des avocats est pris en charge par la mairie et/ou par le Barreau. Comme ce coût n'est pas très élevés, certains avocats donnent des infos "a minima" et proposent aux consultants, de venir à leur cabinet afin d'étudier plus en détail leur dossier. Cette nouvelle consultation n'est pas gratuite, bien entendu.

Par **monopoly**, le **21/10/2016** à **00:24**

Bonjour,

Et les consultations juridiques faites par les avocats à la CGT sont elles bénévoles?

Bonne réception.

Par **Tisuisse**, le **21/10/2016** à **07:26**

Cela regarde la CGT, donc interroger ce syndicat.